

Canadian
Forces
College

Collège
des
Forces
Canadiennes



L'APPROCHE CANADIENNE EN ARCTIQUE : PERSPECTIVE CONSTRUCTIVISTE ET NÉCESSITÉ D'UNE «MILITARISATION PANGOUVERNEMENTALE»

Maj Carl Brassard

JCSP 44

Exercise Solo Flight

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2018.

PCEMI 44

Exercice Solo Flight

Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2018.

EXERCISE *SOLO FLIGHT* – EXERCICE *SOLO FLIGHT*

**L'APPROCHE CANADIENNE EN ARCTIQUE : PERSPECTIVE
CONSTRUCTIVISTE ET NÉCESSITÉ D'UNE «MILITARISATION
PANGOUVERNEMENTALE»**

Maj Carl Brassard

“This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.”

Word Count: 6037

“La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.”

Compte de mots: 6037

L'APPROCHE CANADIENNE EN ARCTIQUE : PERSPECTIVE CONSTRUCTIVISTE ET NÉCESSITÉ D'UNE «MILITARISATION PANGOUVERNEMENTALE»

INTRODUCTION

Depuis près de 20 ans, de multiples études scientifiques ont démontré que le réchauffement climatique planétaire est une réalité. La métamorphose de l'environnement circumpolaire est l'une des preuves les plus éloquentes des changements climatiques. Le cycle de fonte des banquises nordiques s'allonge annuellement, ce qui a récemment libéré pour l'exploitation un territoire riche en ressources et en opportunités, qu'il y a moins d'un siècle, n'était pas encore accessible. En 2018, la terre atteint une population mondiale d'environ 7.6 milliards d'habitants¹. La hausse est constante. Conséquemment, les besoins en ressources naturelles et en améliorations d'efficacités globales deviennent essentiels à la survie humaine. C'est ainsi que le développement de l'Arctique est devenu l'un des enjeux prioritaires pour le Canada.

Publié en 2010 et mis à jour en mai 2017, l'«Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique» (PECA) expose la vision gouvernementale suivante : «Une région stable et fondée sur des règles, qui est délimitée par des frontières bien définies et qui se caractérise par une croissance économique et un secteur commercial dynamiques, des collectivités énergiques et des écosystèmes en santé²». Donc, considérant l'immensité

¹ Worldometer, «Population mondiale actuelle», consulté le 15 Avril 2018, <http://www.worldometers.info/fr/population-mondiale/>.

² Gouvernement du Canada, «Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger la stratégie pour le nord du Canada», modifié le 12 mai 2017, http://international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/arctic-arctique/arctic_policy-canada-politique_arctique.aspx?lang=fra.

et la rusticité du territoire, un climat inhospitalier et une composition limitée d'infrastructures en Arctique, de grands défis se présentent au Canada.

Plusieurs nations illustrent un intérêt envers l'Arctique. D'ailleurs, la Russie et d'autres pays scandinaves sont déjà très actifs dans la région circumpolaire. Mais comment la «stratégie nordique» canadienne se compare-t-elle à celle de ces autres états ou organisations supranationales comme la Russie ou l'Union européenne (UE)? Le Canada, étant au stade de genèse du développement nordique, utilise de nombreuses ressources gouvernementales pour atteindre ses objectifs en Arctique, notamment les Forces armées canadiennes (FAC) (et les Rangers), qui offrent une excellente permanence et capacité de projection en région isolée. Toutefois, comment une intégration plus compréhensive des FAC pourrait améliorer l'efficacité de l'approche pangouvernementale canadienne en Arctique? C'est exactement cet aspect qui sera examiné dans ce travail.

En conséquence, cette étude tentera de démontrer que l'approche gouvernementale canadienne pour le développement durable de l'Arctique est cohérente par rapport aux tendances internationales, mais qu'une coordination pangouvernementale accrue, notamment avec une intégration systématique des FAC, augmenterait l'efficience gouvernementale dans l'atteinte future des objectifs de la stratégie nordique.

L'analyse s'articulera autour de trois grandes parties. Premièrement, elle présentera l'approche canadienne à l'aide d'un bilan de l'évolution de l'activité canadienne en Arctique et d'une présentation des enjeux qui s'y rattachent. Deuxièmement, elle illustrera les démarches du Conseil de l'Arctique, de la Fédération de Russie et de l'UE, afin de valider la cohérence des initiatives canadiennes. Finalement,

les observations tirées des deux premières parties permettront de définir comment une collaboration pangouvernementale étayée d'une présence militaire accrue pourrait faciliter l'atteinte des objectifs de la stratégie arctique canadienne.

PARTIE 1 : L'APPROCHE CANADIENNE EN ARCTIQUE

Depuis 1906 et en près d'un siècle, pas plus d'une centaine de navires ont traversé le «passage du Nord-Ouest» (PNO). En 2016, la Garde côtière a recensé 23 passages, dont la majorité représentait des activités de plaisances³. Jusqu'à maintenant, très peu de navires commerciaux ont emprunté l'Arctique canadien. Nonobstant le fait que le PNO représente un trajet plus court par rapport aux voies navigables traditionnelles, le niveau de risque engendré par l'incertitude de l'environnement nordique et par le manque de service logistique sur le territoire ralentit les initiatives d'exploitation massives des sociétés de marine marchande⁴. Mais sûrement pas pour longtemps, l'intérêt est présent et le Canada doit être prêt...

Cette partie d'étude vise à démontrer que l'évolution des démarches canadienne en Arctique, obéit à une logique constructiviste⁵ qui est basée sur le respect de la sécurité humaine/environnementale et qui est très dynamique malgré l'essoufflement de la «sécurisation de l'Arctique⁶» entrepris par le gouvernement Harper.

³ Marie-Laure Jocelin, «Le passage du Nord-Ouest : source d'inquiétudes.», Radio-Canada, 22 septembre 2017, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1057390/passage-nord-ouest-nunavut-arctique-nord-c3-canada-maritime-polaire-glace>.

⁴ Bill Savadove, «Ouverture de la route Arctique par un bateau COSCO», Intermodalité.ca, 16 août 2013, http://www.intermodalite.com/uploads/articles/a3_d190b48d628530a7a09f3090ee1c761e_1.pdf.

⁵ Christine Agius, « Social constructivism », extrait de *Contemporary Security Studies*, 4^e éd., sous la direction de Alan Collins, (New York : Oxford University Press, 2013), p. 70-86.

⁶ «Rencontre politique Stéphane Roussel», video Youtube, 27:18, publié par «ENAP.tv », 1 avril 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=Eno6DjI2pBw>.

Afin de bien comprendre l'évolution des actions canadienne pour le développement de l'Arctique, cette partie présentera un sommaire des activités nordique (passées et actuelles) et enjeux stratégiques, et comparera les efforts de sécurisation des deux derniers gouvernements.

L'Arctique : Des ancêtres Inuits aux années 90

Il n'est pas possible d'évaluer l'approche du gouvernement canadien et comment les FAC peuvent agir comme catalyseur dans la région de l'Arctique sans démontrer à quel point l'histoire de l'exploitation du Nord canadien est jeune. En effet, même si les Inuits sont actifs dans la région depuis des millénaires, l'histoire contemporaine de l'Arctique canadien est relativement récente. Le premier passage entre l'océan Atlantique et le Pacifique en navire n'a eu lieu qu'entre 1903 et 1906, ou Roald Amundsen réussit à franchir le PNO⁷ sur une période de deux ans. Mise à part les «peuples nordiques ancestraux» qui subsistaient de la pêche et de la chasse, l'ère entre le passage des Vikings (Xe siècle) et la fin des années soixante, était principalement une époque d'exploration. Très peu d'activité économique autre que la traite des fourrures et la chasse aux baleines avait lieu dans ces territoires. Ainsi, dans l'archipel arctique, les moyens de communication, les réseaux de routes et les infrastructures diverses sont naturellement limités par une quasi-absence d'activité humaine dans la zone.

C'est dans le milieu des années soixante que les débats de sociétés liés à souveraineté de l'Arctique ont vu le jour. L'éloignement de la zone et le manque de surveillance ont donné lieu à quelques intrusions de navires étrangers variés (commerciaux, recherches scientifiques et militaires), sans l'autorisation du gouvernement canadien⁸. Ces actes de violations du territoire

⁷ Historica Canada, «Encyclopédie canadienne : Exploration de l'Arctique», modifié le 14 juillet 2016, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/arctique-exploration-de-l/>.

⁸ Mathieu Landriault, *La sécurité arctique 2000-2010: Une décennie turbulente?*, (Ottawa : Université d'Ottawa, 2013), p. 8-38.

ont éveillé le Canada et ont démontré l'importance d'implanter des actions de gouvernance pour cette région jusqu'à maintenant négligée.

À la fin de la Guerre froide, la question de la démilitarisation de la zone arctique vue le jour. En 1988, pour faire suite au leader soviétique et en réponse à l'initiative de Mourmansk⁹, le gouvernement canadien expose une position claire par rapport à la militarisation de l'Arctique¹⁰ :

[...] Le gouvernement du Canada s'efforcera de limiter la militarisation excessive de l'Arctique, dans l'intérêt de l'équilibre stratégique et dans le cadre de nos initiatives en matière de contrôle des armements et de désarmement. Il explorera aussi de nouvelles avenues pour la promotion de la confiance mutuelle dans la zone circumpolaire.¹¹

Cet énoncé gouvernemental correspond au début d'une période d'austérité dans les dépenses militaires et marque une volonté de limitation de l'emploi des ressources militaires dans l'Arctique. À partir de ce moment, les activités des FAC se limitèrent principalement à veiller la région avec des radars, l'aviation, la marine et les rangers. Bien entendu, les opérations de recherches et sauvetages (R&S) et du NORAD se poursuivirent au besoin.

Le potentiel d'exploitation de la zone arctique a réellement commencé à faire partie du discours canadien vers le milieu des années quatre-vingt-dix. C'est à ce moment que l'humanité a commencé à prendre conscience de l'existence du réchauffement climatique et des impacts de

⁹ Evginia Issaraelian, «L'initiative de Gorbatchev à Mourmansk et les mesures de restauration de la confiance dans l'Arctique», *L'Arctique : ses dimensions économiques, politiques, stratégiques et juridiques, Volume 20*, n° 1, (1989), p. 61-70, <https://www.erudit.org/fr/revues/ei/1989-v20-n1-ei3036/702460ar.pdf> .

¹⁰ Ministère de la défense nationale, *Démilitarisation de la zone arctique, Vol. no.8*. (Ottawa: Défense nationale, 1988), p. 1-4.

¹¹ *Ibid.*

ce dernier sur l'Arctique canadien. La découverte de larges quantités de ressources naturelles exploitables attira aussi l'attention.¹²

Conséquemment, deux écoles de pensées voient le jour. La première adhère à la conception libérale des relations internationales et perçoit dans l'Arctique des occasions d'exploitation économiques phénoménales. La seconde est à tangente «constructiviste» et reconnaît le potentiel de la région, mais prône la protection du territoire, tout en convoitant un développement durable. C'est justement cette approche que le gouvernement canadien a adoptée. D'ailleurs, le spécialiste en la matière, Whitney Lackenbauer exprime le même constat¹³.

L'Arctique : De 1995 à nos jours...

Les trente dernières années ont été marquées par un dynamisme gouvernemental sans précédent relativement aux questions de l'Arctique. Sans s'engager dans l'exploitation irresponsable du Nord, la gouvernance canadienne s'est montrée intéressée à établir des cadres de références solides, basés sur une vision de développement claire, des alliances circumpolaires dynamiques, des accords multilatéraux et des réglementations qui estiment les analyses scientifiques¹⁴.

C'est ainsi que la PECA est conçue sous quatre piliers fondamentaux qui ont tous pour objectif commun de défendre les intérêts de la population canadienne tout en assurant la promotion du potentiel nordique. C'est-à-dire : maintenir et assurer la souveraineté, promouvoir

¹² Landriault, *La sécurité arctique 2000-2010: Une décennie turbulente?*, p. 65-70.

¹³ Franklyn Griffiths, P. Whitney Lackenbauer, et Robert N. Huebert, *Canada and the Changing Arctic : Sovereignty, Security, and Stewardship*, (Waterloo, Ont: Wilfrid Laurier University Press, 2011), p. 7.

¹⁴ Leif Christian, Jensen et Geir Hønneland, *Handbook of the Politics of the Arctic*, Northampton, (Massachusetts: Edward Elgar Publishing, 2015), p. 60-62.

le développement économique et social, protéger le patrimoine environnemental et favoriser une décentralisation de la gouvernance dans la zone¹⁵.

Actuellement, les activités canadiennes dans l'Arctique sont principalement diplomatiques et scientifiques. La participation canadienne au Conseil de l'Arctique, aux conférences internationales sur les changements climatiques et la mise en place de multiples accords multilatéraux pour la protection de l'Arctique sont actuellement les fers de lance canadiens pour le développement responsable du Nord. Même si les investissements pour des projets d'infrastructures majeurs sont annoncés au compte-gouttes, les subventions liées aux recherches scientifiques sont abondantes. Par exemple, en décembre 2017, le gouvernement canadien a annoncé la subvention de 41 différentes études au montant total de 8.1 millions de dollars à être complétés entre 2018 et 2019. Les six vecteurs principaux de recherche sont¹⁶:

- Préparation de l'information de base aux fins de la viabilité nordique;
- Prévion des répercussions du changement d'état des glaces, du pergélisol et de la neige sur la navigation, l'infrastructure et les collectivités;
- Énergies renouvelables et de remplacement dans le Nord;
- Amélioration de la conception, de la construction et de l'entretien des infrastructures nordiques;
- Évaluation des perspectives économiques, de l'intendance environnementale et de la qualité de vie; et

¹⁵ Gouvernement du Canada, «Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger la stratégie pour le nord du Canada», p. 3-4, http://international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/arctic-arctique/arctic_policy-canada-politique_arctique.aspx?lang=fra .

¹⁶ Gouvernement du Canada. «Le gouvernement du Canada annonce l'octroi de fonds pour des projets de science et technologie et de gestion des connaissances dans l'ensemble du Nord canadien», modifié le 15 décembre 2017, https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/nouvelles/2017/12/le_gouvernement_ducanadaannonceloctroidefondspourdesprojetsdesci.html .

- Promotion active des carrières scientifiques nordiques auprès de la jeunesse.

Le spectre de ces sujets de recherches démontre l'intention canadienne à trouver des solutions viables et durables, basées sur la sécurité humaine et environnementale pour le développement de l'Arctique.

Du point de vue militaire, tout porte à penser que la réponse canadienne à l'initiative de Mourmansk de 1988 est soutenue. Subséquemment, les activités militaires coordonnées par la Force opérationnelle interarmées Nord¹⁷ (FOIN) de Yellowknife sont limitées. Les activités dispersées des Rangers, les missions de R&S, les patrouilles maritimes estivales, l'exploitation des bases d'Eureka, d'Alert et de Resolute et les interceptions du NORAD représentent les seules opérations militaires courantes dans l'Arctique¹⁸. Seulement quatre autres opérations de moyennes envergures ont lieu sur une base annuelle soit : *Boxtop*, *Nanook*, *Nevus* et *Nunalivut*¹⁹. Tel qu'il sera illustré dans la deuxième portion de l'étude, l'activité des FAC dans l'Arctique est minime par rapport à d'autres nations circumpolaires.

L'Arctique : Enjeux et intentions stratégiques canadiens à venir

La souveraineté constitue la priorité absolue de la PECA, cependant cette politique expose aussi quatre «enjeux nordiques» additionnels²⁰. Ces derniers permettent d'ordonner les

¹⁷ Gouvernement du Canada. «Défense nationale et Forces armées canadiennes : Force opérationnelle interarmées (Nord)», modifié le 7 avril 2018, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-regionales-foi-nord/foi-nord.page>.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Gouvernement du Canada. «Défense nationale et Forces armées canadiennes : Force opérationnelle interarmées (Nord)», Opérations, modifié le 7 avril 2018, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-regionales-foi-nord/foi-nord.page>.

²⁰ Gouvernement du Canada, «Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger la stratégie pour le nord du Canada», p. 3-4, http://international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/arctic-arctique/arctic_policy-canada-politique_arctique.aspx?lang=fra.

vecteurs d'activités définis comme étant prioritaires pour le Canada²¹. Le tableau 1.1 expose une grille des enjeux et activités nordiques qui incluent les projets militaires reliés annoncés dans la nouvelle politique de défense canadienne, «Protection, Sécurité, Engagement» (PSE)²².

Tableau 1.1 – Grille des enjeux et des vecteurs d'activités nordiques canadiens

Enjeux nordiques	Vecteurs d'activités canadiennes et niveau de priorité
1-Souveraineté de l'Arctique	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité 1 : Dialogue pour régler les différends frontaliers. Notamment l'île de Hans (Danemark) et frontière maritime de la mer de Beaufort (États-Unis) • Priorité 2 : Reconnaissance internationale du plateau continental élargi (droits d'exploration et exploitations des ressources)
2-Augmentation de la menace environnementale	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité 3 : Assurer une gouvernance arctique qui inclut la gestion des enjeux émergents : sécurité publique, protection de l'environnement marin, liberté de navigation, recherche scientifique marine, conservation et utilisation des ressources marines biologiques • Promotion d'une approche de gestion écosystémique pour les usagers du Nord • Contribution aux efforts internationaux pour l'atténuation des changements climatiques dans l'Arctique • Adresser les questions environnementales pressantes sur les forums internationaux
3-Besoins grandissants en recherche et sauvetages	<p><u>Selon la Politique de défense canadienne (2017)</u>²³ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de six navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique (NPEA) (livraison été 2018)

²¹ *Ibid.*, p. 4-6.

²² Ministère de la Défense nationale, *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada*, Ottawa : 2017.

²³ *Ibid.*

	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'un port naval en eau profonde à Nanisivik (automne 2018) • Projet de remplacement pour les avions de la flotte nordique (Twin-otter) • Opérationnaliser la nouvelle flotte d'avion de recherche et sauvetage (Airbus C-295W) (livraison fin 2019)²⁴ • Acquisition de véhicules nordiques pour la Force terrestre
4-Réponses aux urgences civiles, illicites ou environnementales	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'acquisition d'un brise-glace polaire pour la Garde côtière (livraison 2021)²⁵ • Surveillance et communication accrues en Arctique avec RADARSAT-2
5-Exploitation durable et responsable des ressources (biologiques et non biologiques)	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des résidents nordiques relativement à la politique arctique • Intensification des activités scientifiques dans l'Arctique • Exploitation de possibilités commerciales et d'investissements au bénéfice des résidents du Nord et de tous les Canadiens • Amélioration de la compréhension de la dimension humaine dans l'Arctique • Soutien des organisations autochtones • Intégration de la jeunesse au dialogue sur la politique circumpolaire.

Les renseignements inclus dans cette grille démontrent la volonté canadienne à développer l'Arctique avec cohérence. En conséquence, le gouvernement canadien semble vouloir se positionner pour être en mesure de s'équiper des ressources appropriées, de réglementer légitimement les futures opérations nordiques et d'affirmer sa souveraineté auprès de futurs investisseurs et usagers internationaux.

²⁴ Ministère de la Défense nationale, «Projet d'achat d'aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe», modifié le 3 avril 2018, <http://www.forces.gc.ca/fr/faire-affaires-equipement/avions-recherche-sauvetage.page> .

²⁵ Martin Auger, Parlement du Canada, Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales, *Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale : Évaluation quinquennale*, (Ottawa : Affaires internationales et défense, 15 juin 2015), <https://lop.parl.ca/content/lop/ResearchPublications/2015-35-f.html#ftn20>

Sécurisation de l'Arctique

Entre 2006 et 2015, l'approche discursive du gouvernement Harper était basée sur la «sécurisation²⁶ de l'Arctique» et axée sur les menaces liées aux dimensions de sécurité humaines ainsi que sur l'importance de la souveraineté²⁷. Tout au long de l'ère Harper, les enjeux de souverainetés prédominaient les manchettes nationales. Les exposés persuasifs fréquents du premier ministre (PM) Harper avaient pour but de sensibiliser la population canadienne aux menaces perçues dans la région arctique et adhéraient à une démarche qui consistait à obtenir l'appui populaire pour l'adoption de politiques durables et profitables à long terme²⁸. Par exemple, selon les analyses de Mathieu Landriault (Université d'Ottawa) le nombre de textes d'opinion lié aux enjeux du Nord est passé de 57 pour l'année 2006 à 101 pour 2007 et s'est maintenu en moyenne à 85 jusqu'en 2012²⁹. Cette brève statistique démontre la vigueur du programme de sécurisation nordique de l'époque.

Pour sa part, le PM Trudeau n'essaie pas de «sécuriser³⁰» le Nord comme son prédécesseur³¹. C'est-à-dire que l'approche «constructiviste» du gouvernement Trudeau permet l'adoption d'un discours plus pragmatique en ne mettant pas l'accent sur les menaces, mais plutôt sur les solutions durables vers l'avenir.

²⁶ Ralf Emmers, « Securization », extrait de *Contemporary Security Studies*, 4^e éd. Chapitre 12, sous la direction d'Alan Collins, Oxford, Angleterre : Oxford University Press, 2016, p. 169.

²⁷ François Perreault, «Les enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain : Le cas du Canada et de la Norvège», (mémoire de maîtrise en sciences politiques, Université de Montréal, 2010), p. 23-26, https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/4134/Perreault_Fran%C3%A7ois_2010_these.pdf.

²⁸ Stéphane Roussel, entrevue à Ici.Radio-Canada.ca, émission 24/60, 12 Août 2012, <https://ici.radio-canada.ca/info/videos/media-6798263/entrevue-avec-stephane-roussel-directeur-observatoire-politique-et-securite-dans-arctique>.

²⁹ Landriault, *La sécurité arctique 2000-2010: Une décennie turbulente?*, p. 258.

³⁰ Selon l'école de Copenhague, la sécurisation fait référence désir de certain gouvernement à éprouver une nécessité de présenter au public les problèmes de sécurités nationaux, en exposant les menaces et en soulignant l'importance de trouver des solutions afin d'assurer la survie de la nation. Pour avoir de l'effet, la sécurisation doit avoir un discours pertinent qui touche la population. L'approche du PM Harper suivait cette école de pensée pour l'Arctique.

³¹ François Perreault, «Les enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain : Le cas du Canada et de la Norvège», (mémoire de maîtrise en sciences politiques, Université de Montréal, 2010), p. 23, https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/4134/Perreault_Fran%C3%A7ois_2010_these.pdf.

À titre d'exemple, en mars 2016, en coopération avec les peuples autochtones, le président Obama et le PM Trudeau ont conclu un partenariat démontrant un désir de relever les défis liés à l'évolution de l'Arctique. Constructivisme au lieu d'une sécurisation... Même si la question litigieuse de la frontière territoriale canado-américaine de la mer de Beauforts ne fut pas réglée, les deux nations se sont entendues pour développer trois secteurs qui répondent directement aux objectifs canadiens. C'est-à-dire l'élaboration d'un plan d'urgence bilatéral en cas de pollution dans l'Arctique, l'engagement de conclure un accord pour légiférer les zones de pêches écosensibles et finalement l'engagement d'établir des politiques visant à définir des couloirs navigables durables et les spécifications environnementales pour les navires opérant dans le Nord³². Donc, l'entente verbale illustre un exemple de l'aspect collaboratif lié à un leadership scientifique et responsable, sans mettre en premier plan les menaces de l'Arctique.

Rétrospective de l'approche canadienne en Arctique

Cette première partie d'étude a démontré que malgré un ralentissement des efforts de sécurisation de l'Arctique du gouvernement Trudeau, les initiatives actuelles permettent au Canada de se préparer à développer le Nord de façon cohérente et durable. D'ailleurs, le tableau 1.1 a clairement dressé le portrait des enjeux/actions nordiques actuels, démontrant simultanément un certain dynamisme qui caractérise la genèse des actions canadienne en Arctique. Même si les ressources naturelles et le PNO attirent l'attention des puissances internationales, ils ne sont pas encore essentiels à l'humanité. La région comporte des risques et les investisseurs restent prudents. Cependant, l'approche constructiviste canadienne permettra de

³² Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada. «Nouvelle : Déclaration commune des dirigeants du Canada et des États-Unis sur l'Arctique», (Ottawa : Ontario, 20 décembre, 2016), http://international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/arctic-arctique/arctic_policy-canada-politique_arctique.aspx?lang=fra .

bien comprendre le Nord et de dresser un ensemble de réglementation robuste avant de se lancer dans l'exploitation d'une biosphère fragile. Voyons maintenant la perspective des autres acteurs influents de l'Arctique.

PARTIE 2 : LE CANADA vs AUTRES APPROCHES CIRCUMPOLAIRES

Jusqu'à maintenant, l'analyse a exposé la vitalité de la méthode constructiviste canadienne pour l'élaboration du développement de l'Arctique. La deuxième partie visera pour sa part, à déterminer si l'approche canadienne est alignée avec celle des autres nations circumpolaires et dans quelle mesure elle est appropriée pour le développement de ses territoires septentrionaux. Pour ce faire, une comparaison des démarches du Conseil de l'Arctique, de la Fédération de Russie et de l'UE permettra de valider la cohérence des initiatives canadiennes en Arctique.

Le Conseil de l'Arctique

La «Déclaration sur la création du Conseil de l'Arctique» adoptée à Ottawa en 1996 a permis de mettre sur pied le «Conseil de l'Arctique» (CA)³³. Depuis sa formation, le CA agit comme une plateforme de discussions et d'échanges pour huit nations circumpolaires soit : Canada, Royaume du Danemark, États-Unis, Finlande, Islande, Norvège, Fédération de Russie et Suède. De plus, six représentations permanentes de peuples autochtones sont actives au sein du Conseil³⁴ pour exposer les enjeux des peuples nordiques et ainsi, favoriser le développement

³³ Gouvernement du Canada, «Déclaration sur la création du Conseil de l'Arctique», (Ottawa : Canada, 1996), http://international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/arctic-arctique/declaration_ac-declaration_ca.aspx?lang=fra.

³⁴ Les six organisations représentantes des peuples nordiques au sein du CA sont : Aleut International Association (AIA), Arctic Athabaskan Council (AAC), Gwich'in Council International (GCI), Inuit Circumpolar Council (ICC), Russian Association of the Indigenous People of the North (RAIPON) et Saami Council (SC).

durable pour leurs communautés. Depuis la création du CA, six différents groupes de travail³⁵ ont généré plusieurs accords multilatéraux permettant de mettre en place une réglementation commune qui répond aux enjeux de tous, et ce, avec l'avis de la communauté scientifique internationale³⁶. Cette section d'argumentation présentera trois accords de coopérations du CA afin de démontrer leurs liens avec les enjeux et objectifs canadiens.

Premièrement, adopté en 2011, l'«Accord de coopération en matière de R&S aéronautiques et maritimes dans l'Arctique» définit les délimitations des zones de responsabilité ainsi que les normes pour l'exploitation et le maintien des services de R&S dans ces zones. Le partage d'information sur les infrastructures, le maintien d'un service permanent et d'installations adéquates sont des facteurs tangibles incorporés à l'accord. Fait intéressant, le gouvernement canadien est dépositaire légal de l'accord³⁷ ce qui démontre l'influence canadienne en la matière.

Deuxièmement, l'«Accord de coopération sur la préparation de la lutte en matière de pollution marine par les hydrocarbures dans l'Arctique», adopté en 2013 et mis à jour en 2017, présente les responsabilités des nations participantes en définissant un cadre d'action coopératif, axé sur la prévention³⁸. La préservation de l'écosphère nordique est un enjeu prioritaire de la PECA. Conséquemment, cet accord répond aux préoccupations environnementales liées à la croissance des activités de navigations dans le PNO et permet d'établir des normes et des plans

³⁵ Les six groupes de travaux du Conseil de l'Arctique sont les suivants: Arctic Contaminants Action Program (ACAP), Arctic Monitoring and Assessment Programme Working Group (AMAP), Conservation of Arctic Flora and Fauna (CAFF), Emergency preparation and preparedness response (EPPR), Protection of Arctic Marine Environment (PAME) et Sustainable Development Working Group (SDWG).

³⁶ Conseil de l'Arctique, «Accueil», consulté le 16 Avril 2018, <https://oaarchive.arctic-council.org/> .

³⁷ Conseil de l'Arctique, Article.20, *Accord de coopération en matière de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes dans l'arctique*, (Nuuk, Groenland : Conseil de l'Arctique, 2011), <https://oaarchive.arctic-council.org/handle/11374/531> .

³⁸ Conseil de l'Arctique, «Arctic Council Status on implementation of the "Framework Plan for Cooperation on Prevention of Oil Pollution from Petroleum and Maritime Activities in the Marine Areas of the Arctic», (Juneau, Alaska: Conseil de l'Arctique, mars 2017), <https://oaarchive.arctic-council.org/handle/11374/1938>

d'action concrets avant que l'achalandage ne devienne une source d'inquiétude environnementale.

Finalement, l'«Accord sur le renforcement de la coopération scientifique internationale dans l'Arctique» de 2017 a pour but de renforcer la collaboration dans le domaine des activités scientifiques, et ainsi accroître l'efficacité du développement des connaissances sur cette zone³⁹. Comme démontré dans la première partie de cette étude, la recherche scientifique est un élément clé du plan d'action canadien et les investissements dans ce secteur sont en corrélation directe avec cet accord.

En juxtaposition avec le tableau 1.1, les trois accords multilatéraux cités permettent de démontrer un alignement cartésien entre les démarches du CA et l'approche constructiviste canadienne. Au-delà de ce forum multilatéral, il convient de s'attarder sur l'action concrète de certains acteurs étatiques et supranationaux en matière d'activités dans l'Arctique, à commencer par la Russie.

L'approche russe

Selon plusieurs spécialistes, la Fédération de Russie s'impose peu à peu comme la puissance dominante de l'Arctique⁴⁰. En effet, son niveau d'activité, ses infrastructures et ses investissements dans la zone sont de loin supérieurs à toutes autres nations circumpolaires⁴¹.

Avec neuf ports en eau profonde et plusieurs brise-glaces, la Russie opère le passage du Nord à

³⁹ Conseil de l'Arctique, «Accord de coopération sur la préparation de la lutte en matière de pollution marine par les hydrocarbures dans l'arctique», (Kiruna : Sweden, 2013), <https://oaarchive.arctic-council.org/handle/11374/529> .

⁴⁰ John Higginbotham et Jennifer Spence, «The North American Arctic: Energizing Regional Collaboration and Governance», (Waterloo : Centre pour la gouvernance internationale et l'innovation, 1 février 2018), p. 2, <https://www.cigionline.org/sites/default/files/documents/NAA%20Special%20ReportWEB.pdf>

⁴¹ Geir Hønneland, *Russia and the Arctic: Environment, Identity and Foreign Policy*, (London, NewYork: I. B. Tauris, 2016), p. 127-149.

l'année depuis l'hiver 1978-1979⁴². Par exemple, 46 passages furent recensés en 2012 et ces chiffres continuent de croître avec les années⁴³.

Les similitudes entre la politique arctique russe et canadienne sont intéressantes. Publiée en 2008, et couvrant une projection jusqu'en 2020, la Russie présente la majorité des mêmes enjeux et objectifs que le Canada. L'importance de la souveraineté, de l'environnement⁴⁴, des intérêts nationaux et de la collaboration avec les acteurs internationaux sont aussi les piliers de la politique russe⁴⁵. Par ailleurs, l'approche russe est à tendance «néo-libérale⁴⁶» puisque sans tenir compte des dilemmes de sécurité, ces derniers cherchent à s'offrir des occasions d'affaires avec leur zone nordique, notamment auprès de l'Asie⁴⁷. Subséquemment, l'Arctique russe est très riche en ressources naturelles et la Russie cherche à exploiter ses gisements à son avantage économique⁴⁸.

En revanche, les grandes variations par rapport à l'approche canadienne se situent au niveau des grands investissements dans les projets d'infrastructures, d'exploitation des ressources naturelles, ainsi qu'au niveau de la militarisation de la zone pour assurer la défense et la souveraineté du territoire. Le gouvernement Poutine perçoit dans les réchauffements

⁴²Arctis knowledge hub, «Development of the Russian Sea Port Infrastructure: Automotive Logistics, Container Logistics in Russia», consulté le 16 avril 2018, <http://www.arctis-search.com/Development+of+the+Russian+Sea+Port+Infrastructure.+Automotive+Logistics.+Container+Logistics+in+Russia.&structure=Transportation+Research>

⁴³Arctis knowledge hub. «Northern sea routes transits : 2012», consulté le 16 avril 2018, <http://www.arctis-search.com/NSR+Transits+2012&structure=Arctic+Sea+Routes>

⁴⁴ Même si l'environnement fait partie du discours russe actuel, il n'en fut pas toujours le cas. En effet, entre 1954 et 1990, la Russie a jeté en Arctique bon nombre de déchet nucléaire. Selon, Thierry Garcin, l'archipel de Nouvelle-Zemble fut le théâtre de plus de 200 essais nucléaires et est le lieu d'entreposage des 2/3 des déchets radioactifs immergés du monde. Référence : Thierry Garcin, *Géopolitique de l'arctique*, (Paris: Economica, 2013), p. 118.

⁴⁵ Arctis knowledge hub. «Russian Federation Policy for the Arctic to 2020», (Traduction de la gazette gouvernementale Russe «Rossiyskaya Gazeta» officiellement publiée le 30 mars 2008), consulté le 8 mars 2018, <http://www.arctis-search.com/Russian+Federation+Policy+for+the+Arctic+to+2020>

⁴⁶ Patrick Morgan, «Liberalism », extrait de *Contemporary Security Studies*, 4^e éd., sous la direction de Alan Collins, (New York : Oxford University Press, 2013), p. 30-43.

⁴⁷ Goldbroker.fr, «La Russie et la Chine préparent le terrain pour les transactions des BRICS en or», modifiée le 29 mars 2017, <https://www.goldbroker.fr/actualites/russie-chine-preparent-terrain-pour-transactions-pays-brics-en-or-1101> .

⁴⁸ Thierry Garcin, *Géopolitique de l'arctique*, (Paris: Economica, 2013), p. 84-85.

climatiques des opportunités pour sa nation. À cet effet, la Russie annonçait en mars 2017 des investissements équivalents à 4.633 milliards de dollars canadiens jusqu'en 2025 pour maintenir le développement de sa zone arctique⁴⁹. Pour renforcer ce point, en décembre 2017 lors de sa conférence de presse annuelle le président Poutine expose le constat suivant :

[...] Nous avons développé un programme de développement de l'Arctique. Ce qui est important, c'est la mise en valeur industrielle de l'Arctique, notamment l'extraction des matières premières. [...] Je vais paraphraser notre scientifique russe Mikhaïl Lomonossov, qui disait que la richesse de la Russie va s'accroître en Sibérie : la richesse de la Russie va s'accroître dans l'Arctique.⁵⁰

Ainsi la Russie, comparativement au Canada, n'hésite pas à déployer son «Smart Power» dans la région. Avec la création d'une flotte du nord en 2014, la Russie a augmenté le nombre d'exercices militaires nordiques et a investi abondamment dans la restauration de ses infrastructures militaires septentrionales⁵¹. Selon le discours de sécurisation russe, cette présence militaire est justifiée par la nécessité de défendre ce territoire riche et est une composante complémentaire de ses efforts diplomatiques pour assurer sa souveraineté⁵².

En somme, la Russie a une longueur d'avance sur le Canada dans le développement de sa zone arctique. Cependant, la similarité des enjeux porte à amener l'hypothèse que l'approche

⁴⁹ Emmanuel Grynszpan, «La Russie se déploie dans l'Arctique», Le temps, 31 mars 2017, <https://www.letemps.ch/monde/russie-se-deploie-larctique> .

⁵⁰ Goodplanet info Magazine, «Poutine fait du développement économique de l'Arctique une priorité», modifié le 15 décembre 2017, <https://www.goodplanet.info/actualite/2017/12/15/poutine-developpement-economique-de-larctique-priorite/> .

⁵¹ Sputnik, «L'armée russe multiplie ses bases en Arctique», consulté le 16 avril 2018, <https://fr.sputniknews.com/russie/201512071020113245-russie-construit-bases-arctique/>.

⁵² Sputnik, «La présence d'armement Russe en Arctique expliqué par Poutine», publié le 11 mars 2018, <https://fr.sputniknews.com/russie/201803111035462245-russie-poutine-arctique-armements/> .

actuelle de la Russie puisse très bien être celle du Canada dans 30 ou 40 ans, moment où le Canada sera confronté à une plus grande demande pour les opportunités qu'offre son territoire.

L'approche de l'Union européenne

L'UE en tant qu'organisation supranationale possède trois membres qui sont des nations circumpolaires⁵³ en plus de la Norvège et de l'Islande qui sont membres de l'«Espace économique européen» (EEE). Il faut se rappeler que l'EEE représente un marché économique mondial dynamique, en plus de bénéficier d'une proximité géographique avantageuse avec l'Arctique. Ces deux caractéristiques poussent l'UE à essayer de prendre un rôle central dans la région⁵⁴. Facteur intéressant, pour l'UE, la militarisation de l'Arctique ne fait pas parti des débats⁵⁵. C'est ainsi que l'approche de l'UE, tout comme celle du Canada, reconnaît l'opinion scientifique sur les changements climatiques et s'est donnée comme mandat de faire progresser la coopération internationale afin de relever les défis du changement climatique. La promotion du développement durable est essentielle pour l'UE et des actions tangibles telles l'initiative de Mourmansk de 1987 ou l'«Accord de Paris⁵⁶» de 2015, présentent des exemples d'actions collectives internationales qui doivent être adoptées pour protéger l'environnement, tout en développant de façon responsable les opportunités stratégiques que peut offrir la région circumpolaire⁵⁷. À cet effet, le rapport de 2015, «une vision stratégique pour le Nord⁵⁸» expose

⁵³ Le Royaume du Danemark, la Finlande et la Suède.

⁵⁴ Commission Européenne, Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, *Communication conjointe au Parlement Européen et au conseil : Une politique arctique intégrée de l'Union européenne*, (Bruxelles : Commission Européenne, 27 avril 2016), p. 2, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52016JC0021&from=EN> .

⁵⁵, Dimitri Desbeek, *Vers une politique arctique de l'Union européenne? : Actions et perspectives*, Saarsbrücken, (Allemagne: Éditions universitaires européennes, 2010), p. 37-46.

⁵⁶ Commission Européenne. «Énergie, Environnement et changement climatiques : Accord de Paris», consulté le 14 avril 2018, https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris_fr .

⁵⁷ Commission Européenne, Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, *Communication conjointe au Parlement Européen et au conseil : Une politique arctique intégrée de*

des potentiels d'investissements pour la région de Barents à 140 milliards d'euros⁵⁹. Potentiel non négligeable pour la soutenir la compétitivité économique future de l'Europe.

Bien entendu, au niveau des investissements sur les infrastructures, l'UE bénéficie naturellement de l'engagement pluriséculaire des états scandinaves dans la région (ports, aéroports, réseaux ferroviaires, routes, etc.). Puisque l'activité dans les secteurs de l'Arctique à proximité du continent européen est déjà élevée, la recherche d'efficience des moyens de transports dans la région représente aussi une priorité pour l'UE. Afin de répondre à cette problématique, l'UE a investi dans deux satellites spatiaux pour faciliter la navigation, les communications et l'observation dans l'Arctique, Copernicus⁶⁰ et Galileo⁶¹. Ces initiatives faciliteront l'atteinte des objectifs stratégiques de l'UE pour l'Arctique.

Donc, nonobstant les enjeux de souverainetés, l'approche de l'UE est très similaire à celle du Canada puisqu'elle est basée sur la sauvegarde de l'écosystème arctique, le développement durable et la coopération internationale⁶².

Critique de l'approche canadienne

Bien entendu, l'école de pensée libérale des relations internationales critique l'approche gouvernementale actuelle. Par exemple, selon John Higginbotham⁶³, l'approche cartésienne

l'Union européenne, (Bruxelles : Commission Européenne, 27 avril 2016), <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52016JC0021&from=EN> .

⁵⁸ Paavo Lipponen, «A Strategic vision for the North : Finland's prospects for economic growth in the Arctic region», (Helsinki, Finland: Confederation of Finnish Industries EK, March 2015), <https://ek.fi/wp-content/uploads/A-Strategic-Vision-for-the-North.pdf>

⁵⁹ *Ibid.*, p. sommaire.

⁶⁰ Copernicus, «Europe's eyes on Earth», consulté le 14 avril 2018, <http://www.copernicus.eu/main/overview> .

⁶¹ Centre national des études spatiales. «Galileo», modifié le 17 novembre 2016, <https://galileo-mission.cnes.fr/> .

⁶² Commission Européenne, Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, *Communication conjointe au Parlement Européen et au conseil : Une politique arctique intégrée de l'Union européenne*, (Bruxelles : Commission Européenne, 27 avril 2016), p. 4, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52016JC0021&from=EN> .

canadienne est basée sur l'étude approfondie des impacts de l'activité nordique sur l'environnement et l'adoption de politiques régissant le Nord, ce qui défavorise directement le développement économique et social de la zone. Il énonce en exemple la Russie, la Norvège, la Suède et l'Islande qui développent tous, depuis plusieurs années, des infrastructures côtières incluant ports de pêche et réseaux navigables en plus d'implanter des réseaux d'infrastructures énergétiques et minières en zone septentrionale. Donc, selon ce dernier, le Canada se priverait d'opportunités pour l'essor de la région en ralentissant consciemment le développement de l'Arctique avec des lois restrictives, des études scientifiques et des moratoires excessifs⁶⁴.

En réponse au point de vue de M. Higginbotham, l'Arctique canadien est effectivement moins bien équipé que les territoires des pays scandinaves ou de la Russie au point de vue d'infrastructures et d'activités économiques lucratives, parce que l'histoire de l'exploitation arctique canadienne est jeune. De plus, l'Arctique canadien présente la particularité d'être un archipel de plus 36 469 îles étendues sur plus de 1,4 million de Km²⁶⁵, qui est largement inhabité et fut très peu fréquenté jusqu'en 1969, moment même où les glaces du PNO permettaient pour la première fois le passage du pétrolier américain *Manhattan*⁶⁶. Donc, l'Arctique canadien est le

⁶³ **John Higginbotham** est chercheur principal au Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale à Waterloo et à l'École des affaires internationales Norman Paterson de l'Université Carleton à Ottawa. Les recherches de John portent sur le développement économique et la gouvernance dans l'Arctique et les relations internationales, les liens du Canada avec les États-Unis et la Chine dans le contexte mondial et le transport maritime nord-américain dans l'Arctique. Il dirige le projet de recherche sur la sécurité et la politique globales du CIGI dans l'Arctique, y compris l'organisation de tables rondes et de publications axées sur l'action. Le travail de John avec le gouvernement du Canada, y compris de longues affectations internationales, a duré plus de 30 ans. Il a été sous-ministre adjoint dans trois ministères, notamment pour l'élaboration de politiques à Affaires mondiales Canada, et a servi dans les ambassades canadiennes à Washington, à Beijing et à Hong Kong. (**Source intégrale** : <https://www.cigionline.org/person/john-higginbotham>)

⁶⁴ John Higginbotham et Jennifer Spence, «The North American Arctic: Energizing Regional Collaboration and Governance», (Waterloo : Centre pour la gouvernance internationale et l'innovation, 1 février 2018), <https://www.cigionline.org/sites/default/files/documents/NAA%20Special%20ReportWEB.pdf> .

⁶⁵ Historica Canada, «Encyclopédie canadienne : Archipel Arctique», modifié le 36 octobre 2015, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/archipel-arctique/> .

⁶⁶ En 1969, le pétrolier américain **Manhattan**, assisté du brise-glace canadien John A. Macdonald, franchit le passage du Nord-Ouest d'est en ouest. Le passage retient de nouveau l'attention internationale en 1985, lorsque le navire américain **Polar Sea** le traverse sans obtenir l'autorisation canadienne, soulevant la question de la souveraineté dans l'arctique. Au début de 1988, le Canada et les États-Unis concluent un accord qui donne aux brise-

dernier territoire circumpolaire à s'ouvrir au monde. L'accessibilité récente de cette vaste région justifie ainsi les retards de développements canadiens par rapport aux autres nations arctiques.

Évidemment, des investissements majeurs doivent être faits pour assurer le développement. Par ailleurs, compte tenu des limitations du territoire et des éléments, les études des besoins réels et des priorités doivent être bien exécutées afin d'investir avantageusement. C'est justement ce que l'approche constructiviste canadienne s'efforce de faire.

Puisqu'il n'y a pas encore urgence d'exploiter le Nord, la conscience environnementale de la population canadienne oblige d'étudier en profondeur les impacts d'une exploitation massive de cette zone intacte, avant d'exploiter à fond cette région...

Rétrospective : Le Canada comparé à d'autres approches circumpolaires

L'argumentation comparative de cette deuxième portion d'étude permet de démontrer la cohérence et l'alignement de l'approche constructiviste canadienne avec celle du CA, de la Russie et de l'UE, notamment sur les enjeux qui sont présentés au tableau 1.1. Par ailleurs, il est évident que certaines différences sont présentes en raison de la jeunesse des activités d'exploitation, de l'accessibilité limitée et des infrastructures quasi inexistantes dans l'Arctique canadien. En revanche, un facteur très intéressant ressort de la comparaison. Ainsi, même si les approches russe et canadienne sont similaires, la Russie investit beaucoup plus de moyens et d'efforts pour le développement et la protection de son territoire. Bien entendu, sa proximité avec l'Asie crée naturellement ce besoin de sécurisation et d'exploitation des ressources au profit de la nation russe. Subséquemment, la méthode russe pourrait très bien servir d'exemple au Canada pour les années à venir, quand une réelle demande pour les opportunités du Nord se présentera.

glaces américains un accès ponctuel aux eaux arctiques, y compris au passage du Nord-Ouest. (**Source Intégrale** : Historica canada, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/passage-du-nord-ouest/>)

Voyons maintenant comment une utilisation plus judicieuse des FAC pourrait commodément aider le Canada à atteindre ses objectifs stratégiques arctiques.

PARTIE 3 : INTÉGRATION PANGOUVERNEMENTALE DES FAC

Jusqu'à maintenant, l'argumentation a démontré que le Canada a adopté une approche cohérente qui correspond aux besoins actuels de l'Arctique. Cependant, l'analyse comparative des politiques arctiques a illustré que même si la politique canadienne épouse les grandes lignes des approches adoptées par les autres grands acteurs circumpolaires (notamment la Russie), elle accuse néanmoins un retard au niveau de l'usage des moyens économiques et militaires. Cette dernière partie d'analyse proposera des options d'utilisations des ressources militaires canadiennes dans un concept pangouvernemental au bénéfice des enjeux énoncés dans la grille du tableau 1.1. Pour ce faire, une description des quelques projets de développements arctiques et des exemples d'activités d'acteurs pangouvernementaux aideront à établir un cadre de soutien militaire aux activités nordiques canadiennes.

Projets dans l'Arctique canadien

Comme démontré précédemment, les infrastructures d'envergures sont très limitées dans le Nord canadien. Puisque le gouvernement est encore au stade des recherches scientifiques pour mieux comprendre l'Arctique (incluant les impacts de l'exploitation de la région sur les écosystèmes) les projets d'investissements dans les infrastructures sont limités. Cette portion en invoquera quelques-uns afin de bien comprendre comment l'activité militaire pourrait mieux soutenir les objectifs gouvernementaux dans le Nord.

En 2015, la stratégie canadienne d’approvisionnement en matière de construction navale présentait une mise à jour de deux projets d’acquisitions qui touchent directement l’Arctique soit: un brise-glace polaire lourd pour la Garde côtière canadienne (livraison en 2021) et six navires de patrouille extracôtiers de l’Arctique (NPEA) (livraison été 2018)⁶⁷ pour la Marine royale canadienne (MRC). Ces navires offriront une présence accrue dans la zone arctique afin de répondre aux enjeux canadiens pour cette région. L’ouverture du port en eau profonde de Nanisivik, prévue à l’automne 2018 est essentielle à la permanence des opérations maritimes de ces nouveaux navires dans la région⁶⁸. De plus, la mise à jour de 2017 de la PECA présente un projet pour le port de Churchill au Manitoba dans le but de faciliter la circulation bilatérale des ressources entre les ports nordiques⁶⁹. Malheureusement, ce projet est au stade embryonnaire et les annonces d’investissements officielles se font attendre⁷⁰. La réouverture de ce port pourrait très bien être une solution intéressante à l’exploitation du Nord puisqu’il est déjà desservi par une voie ferrée qui communique avec les grands bassins de populations canadiens.

Au niveau scientifique, le Canada a commencé à se démarquer comme étant un chef de file mondial en connaissance nordique. Instauré en 2015 en vertu de la Loi sur la «Station canadienne de recherche dans l’extrême-arctique» (SCREA)⁷¹, l’organisme «Savoir polaire» est

⁶⁷ Martin Auger, Parlement du Canada, Division de l’économie, des ressources et des affaires internationales, *Stratégie nationale d’approvisionnement en matière de construction navale : Évaluation quinquennale*, (Ottawa : Affaires internationales et défense, 15 juin 2015), <https://lop.parl.ca/content/lop/ResearchPublications/2015-35-f.html#ftn20> .

⁶⁸ Sara Frizzell, « Nanisivik naval refuelling facility in Nunavut on track and on budget for fall 2018 opening », CBC news, 10 juillet 2017, <http://www.cbc.ca/news/canada/north/nanisivik-arctic-bay-naval-refueling-2018-1.4195662> .

⁶⁹ Gouvernement du Canada, «Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l’Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l’étranger la stratégie pour le nord du Canada», modifié le 12 mai 2017, http://international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/arctic-arctique/arctic_policy-canada-politique_arctique.aspx?lang=fra .

⁷⁰ Radio-Canada.ca, «L’Alberta propriétaire du port de Churchill au Manitoba : bonne idée?», consulté le 25 avril 2018, <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/la-croisee/segments/entrevue/36424/transport-petrole-economie-canada> .

⁷¹ Loi sur la Station canadienne de recherche dans l’Extrême-Arctique, L.C. 2014, ch. 39, art. 145 (2014)

très actif dans le Nord canadien⁷². Ses assises sont la favorisation de la collaboration entre les chercheurs, les collectivités, les gouvernements et les organisations internationales au sujet des questions circumpolaires⁷³. Savoir polaire a ouvert en 2017 le campus de la SCREA à Cambridge Bay au Nunavut. Ce centre de recherche permettra trouver des solutions aux défis de l'Arctique à l'aide de la science et de la technologie⁷⁴. Il est essentiel au développement durable de la région et répond directement aux enjeux nordiques canadiens.

Ces quelques exemples constituent la presque totalité des projets en cours pour le Nord. Cette liste très éparse confirme un besoin d'investissement plus robuste pour soutenir l'exploitation nordique. De meilleures infrastructures pour supporter les opérations courantes et l'exploitation des ressources faciliteraient le développement durable de la région.

Activités pangouvernementales

Les activités arctiques touchent plusieurs acteurs pangouvernementaux. Cette section présentera une brève description de quatre agences avec lesquels les FAC devraient interagir afin d'améliorer l'atteinte des objectifs canadiens en Arctique. Les recommandations qui suivront feront référence à ces acteurs.

La Garde côtière canadienne (GCC) est une agence gouvernementale très active dans le Nord. Depuis 1968, elle opère un service limité de brise-glaces dans l'Arctique, assurant de ce

⁷² La «*Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique*» a pour mission: a) d'approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gérance environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens; b) de promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions circumpolaires, y compris l'Antarctique; c) de renforcer le leadership du Canada relativement aux enjeux touchant l'Arctique; d) d'établir un centre névralgique de recherche scientifique dans l'Arctique canadien. Source intégrale : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-17.8/page-1.html?wbdisable=true> .

⁷³ Gouvernement du Canada, «Projets subventionnés par POLAIRE 2017-2019», modifié le 13 mars 2018, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaires/projets-finances-par-polaires/2017-2019.html> .

⁷⁴ Gouvernement du Canada, «Savoir polaire Canada Rapport 2015–2017», consulté le 13 avril 2018, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaires/rapports/rapports-annuels/2015-2017/rapports-annuels-2015-2017.html#h2-6> .

fait la sécurité, l'accessibilité et la protection des eaux canadiennes. En respect de la Loi sur la marine marchande canadienne, la GCC assure un service de trafic maritime, est impliquée dans les opérations de R&S et d'intervention en cas de pollution marine. Elle constitue donc une capacité appréciable et nécessaire aux opérations canadiennes dans l'Arctique⁷⁵.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est présente dans 59 communautés nordiques⁷⁶. La GRC est l'agence fédérale la mieux représentée dans l'Arctique. La mission nordique de la GRC est en parfaite corrélation avec les objectifs canadiens. De ce fait, la relation entre la GRC et les collectivités contribue directement au développement durable, puisqu'elle offre une bonne compréhension des enjeux qui touchent les premières nations et assure conséquemment à la sécurité humaine du peuple nordique.

Le Service canadien des glaces fournit de l'information exacte et ponctuelle sur la condition des glaces et des icebergs dans les eaux navigables canadiennes. Les efforts de ce service national permettent d'augmenter la sécurité des opérations maritimes, et par le fait même, protéger les écosystèmes⁷⁷ septentrionaux.

Lancé le 14 décembre 2007, le satellite RADARSAT-2 de l'Agence spatiale canadienne (ASC) fournit de l'imagerie actuelle de l'Arctique pour faciliter le travail des scientifiques et des «opérateurs du Nord». Tout comme les initiatives de l'UE avec Copernicus et Galileo, cette capacité nationale offre le maintien d'une bonne conscience situationnelle de l'évolution de l'Arctique et conséquemment, facilite les activités circumpolaires⁷⁸.

⁷⁵ Gouvernement du Canada, «Garde côtière canadienne», consulté le 14 avril 2018, <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil>.

⁷⁶ Gouvernement du Canada, «Gendarmerie royale du Canada : La GRC dans le Nord», modifié le 8 juillet 2016, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/grc-nord>.

⁷⁷ Gouvernement du Canada, «Environnement et changement climatique Canada : Service canadien des glaces», consulté le 14 avril 2018, <http://www.ec.gc.ca/glaces-ice/?lang=Fr>.

⁷⁸ Gouvernement du Canada, «Agence spatiale canadienne : RADARSAT-2», modifiée le 14 décembre 2017, <http://www.asc-csa.gc.ca/fra/satellites/radarsat2/default.asp>.

Recommandations pour l'utilisation des FAC en Arctique

La mise à jour de la PECA de 2017 expose l'énoncé suivant :

[...] Depuis 2007, le gouvernement du Canada a annoncé un certain nombre d'initiatives qui doivent nous permettre d'améliorer notre capacité dans le Nord et d'y exercer notre souveraineté de manière responsable. Mentionnons, entre autres, de nouveaux engagements qui permettent au Canada de mieux contrôler, protéger et patrouiller ses espaces terrestres, maritimes et aériens arctiques et d'évoluer au même rythme que la région.⁷⁹

Par ailleurs, les observations faites jusqu'à maintenant montrent que les initiatives canadiennes tangibles en Arctique se comptent sur les doigts de la main. Le dynamisme nordique actuel est davantage axé sur la science et la diplomatie que sur les patrouilles et l'affirmation de la souveraineté. Comme démontré dans l'analyse comparative des approches circumpolaires, une militarisation accrue de l'Arctique canadien est nécessaire. Selon Robert Huebert⁸⁰ et Stéphane Roussel⁸¹ (tous deux spécialistes de l'Arctique), le gouvernement canadien doit absolument investir dans les «capacités arctiques» des FAC afin d'être en mesure de maintenir le contrôle permanent des activités nordiques en plus d'assurer une réponse adéquate en cas de désastre dans la zone⁸². Pour augmenter l'efficacité gouvernementale, les capacités militaires de projection, de soutien et de protection doivent être utiles à toutes les agences gouvernementales dans le Nord.

⁷⁹ Gouvernement du Canada, «Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger la stratégie pour le nord du Canada», modifié le 12 mai 2017, p. 7, http://international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/arctic-arctique/arctic_policy-canada-politique_arctique.aspx?lang=fra .

⁸⁰ Franklyn Griffiths, P. Whitney Lackenbauer, et Robert N. Huebert, *Canada and the Changing Arctic : Sovereignty, Security, and Stewardship*, (Waterloo, Ont: Wilfrid Laurier University Press, 2011), p. 5-9.

⁸¹ «Rencontre politique Stéphane Roussel», video Youtube, 27:18, publié par «ENAP.tv », 1 avril 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=Eno6DjI2pBw> .

⁸² *Ibid.*

La Politique de défense canadienne publiée en 2017 (PSE) reconnaît les besoins croissants pour l'emploi des FAC dans l'Arctique⁸³. Compte tenu de l'intérêt international porté sur les ressources naturelles et le PNO, l'Arctique canadien sera assurément le théâtre d'un niveau d'activité sans précédent dans le futur. Le volet «protection du Canada» de la PSE expose trois champs d'actions qui sont directement liés aux enjeux nordiques du tableau 1.1, soit : la défense de la souveraineté, l'aide aux catastrophes naturelles et urgences majeures ainsi que le R&S. D'ailleurs, la politique souligne le désir canadien d'augmenter la présence des FAC dans l'Arctique et d'augmenter la coopération avec les autres partenaires canadiens⁸⁴. Les différents programmes d'acquisitions annoncés dans le PSE (et indiqués au tableau 1.1) semblent clairement indiquer la fin de l'époque de démilitarisation de l'Arctique canadien amorcée depuis la fin des années quatre-vingt, ce qui améliorera la présence militaire dans le Nord. Nonobstant l'acquisition d'équipement, la volonté de coopération pangouvernementale doit absolument être présente dans les démarches canadiennes à venir. Voici quatre exemples qui montrent comment les FAC pourraient catalyser l'effort gouvernemental en Arctique.

Premièrement, les FAC doivent supporter les initiatives de Savoir polaire. À cette fin, presque toutes les missions ou opérations militaires (sans combats) devraient inclure un volet de recherche afin de faciliter la projection de scientifiques dans l'Arctique. La mobilité et le niveau de protection offert par les FAC (et les rangers) dans cette région austère sont incomparable et permettrait de bâtir un partenariat constructif entre les scientifiques et la communauté militaire.

Deuxièmement, une coopération accrue avec la GRC et la GCC permettrait d'améliorer la compréhension de la dimension humaine et environnementale des membres des FAC et par le fait même créer des relations de confiance interagences durable dans ce territoire austère.

⁸³ Ministère de la Défense nationale, *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada*, (Ottawa, 2017), p. 50.

⁸⁴ *Ibid*, p. 14.

D'ailleurs, en 2012, le Lcol Martin Corriveau avait dressé les avantages d'une synergie active entre ces agences⁸⁵. Ces relations seront utiles quand les grands projets d'exploitation des ressources et du PNO débiteront.

Troisièmement, étant donné l'étendue territoriale de l'Arctique, les avantages qu'offre la mobilité de l'Aviation royale canadienne (ARC) sont évidents. Conséquemment, le soutien des communautés nordiques pourrait augmenter afin de créer un sentiment de soutien mutuel et favoriser une coopération durable. Par exemple, le gouvernement pourrait déployer quatre à six hélicoptères dans l'Arctique entre juin et octobre, afin d'assister la mobilité des Rangers, de la GRC et des activités de Savoir polaire en plus d'assurer une surveillance et un soutien direct aux enjeux de R&S et de désastres écologiques. Cette collaboration apporterait beaucoup de flexibilité aux acteurs nordiques.

Finalement, le Centre des opérations spatiales (CANSPOC) d'Ottawa doit nécessairement offrir le maintien d'une conscience situationnelle de premier niveau pour toutes les agences fédérales opérant dans le Nord. De l'imagerie de qualité sur la prévision des glaces et la météorologie ainsi que des systèmes de communications et de navigations satellitaires efficaces répondent directement à la sécurité des opérations dans la région.

Ces quatre brèves recommandations exposent bien le potentiel d'augmentation de l'efficacité des activités pangouvernementale en Arctique au travers l'emploi accru des FAC. Bien entendu, ils ne sont pas limitatifs.

⁸⁵ Martin Corriveau, «La garde côtière canadienne et la sécurité de nos côtes – une Analyse institutionnelle» (projet de recherche rédigé dans le cadre du cours de commandement et d'état-major, Collège des Forces canadiennes, 2012) p. 113-116.

Rétrospective de l'intégration pangouvernementale des FAC dans l'Arctique

Cette dernière partie a illustrée comment les FAC peuvent agir comme élément catalytique dans un concept pangouvernemental arctique, au bénéfice des enjeux et objectifs énoncés dans la PECA. Bien entendu, la coordination des efforts de chacun des acteurs gouvernementaux dans l'Arctique canadien ne repose pas nécessairement sur les FAC, mais bel et bien sur les décisions qui découlent de l'approche constructiviste canadienne. Cependant, compte tenu des capacités remarquables qu'offrent les FAC dans cet environnement difficile comme la mobilité, la sécurité, la permanence et la surveillance, le gouvernement canadien à tout avantage à utiliser ces ressources à l'avantage de l'intérêt national. De plus, le simple fait de déployer des troupes plus fréquemment dans le Nord permet le développement des capacités militaires en milieu polaire et prépare naturellement les FAC à passer de long mois en Arctique lorsque ce sera nécessaire...

CONCLUSION

En somme, les changements climatiques et ses effets sur l'Arctique transforment la perception qu'ont des Canadiens au sujet d'une région méconnue par la majorité d'entre eux en raison de son éloignement et de la rigueur de son climat polaire. Les terres quasiment intactes du Nord canadien et les richesses qu'elles renferment présentent maintenant des enjeux de société et le gouvernement y porte attention.

C'est ainsi que cette étude a démontré que l'approche constructiviste canadienne pour le développement durable de l'Arctique est cohérente par rapport aux tendances internationales, mais qu'une intégration accrue des FAC aux efforts pangouvernementaux amplifierait l'efficacité nationale dans l'atteinte des objectifs de la stratégie nordique.

Malgré le ralentissement des efforts de sécurisation de l'Arctique du gouvernement Trudeau, les initiatives gouvernementales contribuent à créer les conditions favorables pour un développement cohérent de nos territoires septentrionaux. De facto, les études scientifiques au sujet de l'exploitation des ressources naturelles et du PNO dominent les activités nordiques actuelles, et ce, dans le but d'éviter d'endommager inutilement cette écosphère fragile. La comparaison des enjeux environnementaux, de développements durables et de souveraineté a permis de confirmer l'alignement de l'approche constructiviste canadienne par rapport à celles du Conseil de l'Arctique, de la Russie et de l'Union européenne. En revanche, les retards canadiens dans le développement des infrastructures nordiques sont éloquentes. Des investissements s'imposent...

D'autre part, avec la nouvelle politique de défense, la réticence canadienne à militariser l'Arctique semble peu à peu se dissiper afin de répondre à une logique que les Russes comprennent déjà très bien. Les capacités militaires apportent une agilité et une polyvalence aux opérations septentrionales qu'aucun autre service gouvernemental n'est en mesure d'offrir. La militarisation du Nord offre de la mobilité, de la sécurité, de la permanence et une surveillance accrue au nom de la nation. Lorsque qu'intégrés pleinement dans un contexte pangouvernemental, les FAC agissent comme catalyseur direct au maintien de la souveraineté, de la promotion du développement économique et social ainsi qu'à la protection du patrimoine environnemental de l'Arctique canadien.

La croissance démographique de l'humanité, la mondialisation, l'émergence de l'Asie, les développements technologiques et l'accessibilité progressive des territoires nordiques sont tous des raisons qui obligent le Canada à entreprendre immédiatement des actions concrètes en Arctique. Dans ce contexte, l'affirmation et la promotion de notre souveraineté nationale sur ce

territoire seront cruciales pour l'intérêt de tous les Canadiens. Le Canada et les FAC doivent être bien préparés à relever les défis à venir, et les investissements en ce sens doivent se poursuivre à l'image des initiatives russe, sans quoi, nous risquons de manquer le bateau du Nord, au péril possible d'une exploitation durable de ce territoire auquel les Canadiens sont très attachés.

BIBLIOGRAPHIE

- Agius, Christine. Chapitre 6, « Social constructivism », extrait de *Contemporary Security Studies*, 4^e éd., sous la direction d'Alan Collins, New York : Oxford University Press, 2013, p. 70-86.
- Arctis knowledge hub. «Russian Federation Policy for the Arctic to 2020», (Traduction de la gazette gouvernementale Russe «Rossiyskaya Gazeta» officiellement publiée le 30 mars 2008), consulté le 8 mars 2018, <http://www.arctis-search.com/Russian+Federation+Policy+for+the+Arctic+to+2020> .
- Auger, Martin. Parlement du Canada. Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales. *Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale : Évaluation quinquennale*, Ottawa : Affaires internationales et défense, 15 juin 2015, <https://lop.parl.ca/content/lop/ResearchPublications/2015-35-f.html#ftn20> .
- Canada. Ministère de la défense nationale. *Démilitarisation de la zone arctique*, Vol. no.8. Ottawa: Défense nationale, 1988.
- Canada. Ministère de la Défense nationale. *Protection, Sécurité, Engagement : La politique de défense du Canada*, Ottawa, 2017.
- Centre national des études spatiales. «Galileo», modifié le 17 novembre 2016, <https://galileo-mission.cnes.fr/> .
- Commission Européenne. «Énergie, Environnement et changement climatiques : Accord de Paris», consulté le 14 avril 2018, https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris_fr .
- Commission Européenne. Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. *Communication conjointe au Parlement Européen et au conseil : Une politique arctique intégrée de l'Union européenne*. Bruxelles : Commission Européenne, 27 avril 2016, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52016JC0021&from=EN> .
- Conseil de l'Arctique. «Accueil», consulté le 16 Avril 2018, <https://oaarchive.arctic-council.org/>
- Conseil de l'Arctique. *Accord de coopération en matière de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes dans l'arctique*, Nuuk, Groenland : Conseil de l'Arctique, 2011, <https://oaarchive.arctic-council.org/handle/11374/531>.
- Conseil de l'Arctique. *Arctic Council Status on implementation of the "Framework Plan for Cooperation on Prevention of Oil Pollution from Petroleum and Maritime Activities in the Marine Areas of the Arctic"*, Juneau, Alaska: Conseil de l'Arctique, mars 2017, <https://oaarchive.arctic-council.org/handle/11374/1938>

Conseil de l'Arctique. Accord de coopération sur la préparation de la lutte en matière de pollution marine par les hydrocarbures dans l'arctique, Kiruna : Sweden, 2013, <https://oaarchive.arctic-council.org/handle/11374/529> .

Conseil de l'Arctique. *Accord sur le renforcement de la coopération scientifique internationale dans l'arctique*, Fairbanks : USA, mai 2017, <https://oaarchive.arctic-council.org/handle/11374/1916> .

Copernicus. «Europe's eyes on Earth», consulté le 14 avril 2018. <http://www.copernicus.eu/main/overview> .

Corriveau, Martin. «La garde côtière canadienne et la sécurité de nos côtes – une Analyse institutionnelle», projet de recherche rédigé dans le cadre du cours de commandement et d'état-major, Collège des Forces canadiennes, 2012.

Desbeek, Dimitri. *Vers une politique arctique de l'Union européenne? : Actions et perspectives*, Saarsbrücken, Allemagne: Éditions universitaires européennes, 2010.

Emmers, Ralf., «Securitization», extrait de *Contemporary Security Studies*, 4^e éd., Chapitre 12, sous la direction d'Alan Collins, Oxford, Angleterre : Oxford University Press, 2016.

Flavigny, Laure et Blanche Baron. *Arctique: Climat et enjeux stratégiques*, Boulogne-Billancourt: HD ateliers Henry Dougier, 2015

Garcin, Thierry. *Géopolitique de l'arctique*, Paris: Economica, 2013.

Goldbroker.fr. «La Russie et la Chine préparent le terrain pour les transactions des BRICS en or», modifié le 29 mars 2017, <https://www.goldbroker.fr/actualites/russie-chine-preparent-terrain-pour-transactions-pays-brics-en-or-1101> .

Goodplanet info Magazine. «Poutine fait du développement économique de l'Arctique une priorité», modifié le 15 décembre 2017, <https://www.goodplanet.info/actualite/2017/12/15/poutine-developpement-economique-de-larctique-priorite/> .

Gouvernement du Canada. «Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger la stratégie pour le nord du Canada», modifié le 12 mai 2017, http://international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/arctic-arctique/arctic_policy-canada-politique_arctique.aspx?lang=fra .

Gouvernement du Canada. «Projets subventionnés par POLAIRE 2017-2019», modifié le 13 mars 2018, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/projets-finances-par-polaire/2017-2019.html> .

Gouvernement du Canada. «Le gouvernement du Canada annonce l’octroi de fonds pour des projets de science et technologie et de gestion des connaissances dans l’ensemble du Nord canadien», modifié le 15 décembre 2017, https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/nouvelles/2017/12/le_gouvernement_ducanadaannonceloctroidefondspourdesprojetsdesci.html .

Gouvernement du Canada. «Savoir polaire Canada et la NASA collaboreront pour étudier la vulnérabilité des régions arctiques et boréales», modifié le 16 juin 2016, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/nouvelles/2016/06/savoir-polaire-canada-et-la-nasa-collaboreront-pour-etudier-la-vulnerabilite-des-regions-arctiques-et-boreales.html> .

Gouvernement du Canada. «L’Icelandic Arctic Cooperation Network signe une entente sur la recherche avec Savoir polaire Canada», modifié le 22 juin 2016, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/l-icelandic-communiques-de-presse.html> .

Gouvernement du Canada. «Savoir polaire Canada Rapport 2015–2017», consulté le 13 avril 2018, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/rapports/rapports-annuels/2015-2017/rapports-annuels-2015-2017.html#h2-6> .

Gouvernement du Canada. «Agence spatiale canadienne : RADARSAT-2», modifiée le 14 décembre 2017, <http://www.asc-csa.gc.ca/fra/satellites/radarsat2/default.asp> .

Gouvernement du Canada. «Environnement et changement climatique Canada : Service canadien des glaces», consulté le 14 avril 2018, <http://www.ec.gc.ca/glaces-ice/?lang=Fr> .

Gouvernement du Canada. «Garde côtière canadienne», consulté le 14 avril 2018, <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil> .

Gouvernement du Canada. «Gendarmerie royale du Canada : La GRC dans le Nord», modifié le 8 juillet 2016, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/grc-nord> .

Gouvernement du Canada. «Défense nationale et Forces armées canadiennes : Force opérationnelle interarmées (Nord)», modifié le 7 avril 2018, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-regionales-foi-nord/foi-nord.page> .

Gouvernement du Canada. Communiqué de presse. «Le gouvernement du Canada annonce l’attribution d’un contrat à l’Université de Waterloo pour la recherche et le développement à l’appui de la surveillance de l’Arctique», publié le 12 avril 2018, <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/nouvelles/2018/04/le-gouvernement-du-canada-annonce-lattribution-dun-contrat-a-luniversite-de-waterloo-pour-la-recherche-et-le-developpement-a-lappui-de-la-surveilla0.html> .

Gouvernement du Canada. «Déclaration sur la création du Conseil de l’Arctique», Ottawa : Canada, 1996, http://international.gc.ca/world-monde/international_relations_relations_internationales/arctic-arctique/declaration_ac-declaration_ca.aspx?lang=fra .

- Griffiths, Franklyn, P. Whitney Lackenbauer, et Robert N. Huebert. *Canada and the Changing Arctic : Sovereignty, Security, and Stewardship*, Waterloo, Ont: Wilfrid Laurier University Press, 2011.
- Hønneland, Geir. *Russia and the Arctic: Environment, Identity and Foreign Policy*, London, NewYork: I. B. Tauris, 2016.
- Higginbotham, John et Jennifer Spence. The North American Arctic: Energizing Regional Collaboration and Governance, Waterloo: Centre pour la gouvernance international et l'innovation, 1 février 2018, <https://www.cigionline.org/sites/default/files/documents/NAA%20Special%20ReportWEB.pdf> .
- Historica Canada. «Encyclopédie canadienne : Passage du Nord-Ouest», modifié le 3 avril 2015, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/passage-du-nord-ouest/> .
- Historica Canada. «Encyclopédie canadienne : Exploration de l'Arctique», modifié le 14 juillet 2016, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/arctique-exploration-de-l/> .
- Historica Canada. «Encyclopédie canadienne : Archipel Arctique», modifié le 36 octobre 2015, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/archipel-arctique/> .
- Issaraelian, Evginia. «L'initiative de Gorbatchev à Mourmansk et les mesures de restauration de la confiance dans l'Arctique», extrait de *L'Arctique : ses dimensions économiques, politiques, stratégiques et juridiques, Volume 20, n° 1*, (Institut québécois des hautes études internationales : Université de Montréal ,1989), p. 61-70, <https://www.erudit.org/fr/revues/ei/1989-v20-n1-ei3036/702460ar.pdf> .
- Jensen, Leif Christian et Geir Hønneland. *Handbook of the Politics of the Arctic*, Northampton, Massachusetts: Edward Elgar Publishing, 2015.
- Jocelin, Marie-Laure. «Le passage du Nord-Ouest : source d'inquiétudes.», Radio-Canada, 22 septembre 2017, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1057390/passage-nord-ouest-nunavut-arctique-nord-c3-canada-maritime-polaire-glace> .
- Landriault, Mathieu. *La sécurité arctique 2000-2010: Une décennie turbulente?*, Ottawa : Université d'Ottawa, 2013.
- Lipponen, Paavo. «A Strategic vision for the North : Finland's prospects for economic growth in the Arctic region», (Helsinki, Finland: Confederation of Finnish Industries EK, March 2015), <https://ek.fi/wp-content/uploads/A-Strategic-Vision-for-the-North.pdf> .
- Morgan Patrick. Chapitre 3, «Liberalism », extrait de *Contemporary Security Studies*, 4^e éd., sous la direction de Alan Collins, New York : Oxford University Press, 2013, p. 30-43.

Perreault, François. «Les enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain : Le cas du Canada et de la Norvège», mémoire de maîtrise en sciences politiques, Université de Montréal, 2010,
https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/4134/Perreault_Fran%C3%A7ois_2010_these.pdf .

«Rencontre politique Stéphane Roussel», video Youtube, 27:18, publié par «ENAP.tv », 1 avril 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=Eno6DjI2pBw> .

Sputnik. «L'armée russe multiplie ses bases en Arctique», consulté le 16 avril 2018,
<https://fr.sputniknews.com/russie/201512071020113245-russie-construct-bases-arctique/> .

Trudeau, Justin, Premier Ministre du Canada. «Nouvelle : Déclaration commune des dirigeants du Canada et des États-Unis sur l'Arctique», (Ottawa : Ontario, 20 décembre, 2016),
http://international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/arctic-arctique/arctic_policy-canada-politique_arctique.aspx?lang=fra .

Weber, Bob. «Développement de l'Arctique: le Canada serait en retard sur d'autres pays», extrait de L'Actualité, 1^{er} février 2018, <http://lactualite.com/actualites/2018/02/01/developpement-de-larctique-le-canada-serait-en-retard-sur-dautres-pays/> .

Worldometer. «Population mondiale actuelle», consulté le 15 Avril 2018,
<http://www.worldometers.info/fr/population-mondiale/> .